

Comprendre le foncier agricole : quelles en sont les règles ? comment y avoir accès ?

Objectifs de la formation

Identifier les différentes façons d'avoir accès à la terre sans en être propriétaire ou en devenant propriétaire. Connaître ses droits, ses devoirs, les acteurs et les procédures. Construire sa stratégie de recherche de foncier.

Pré-requis

Porteur-es-s de projet à l'installation agricole de la Loire et des territoires limitrophes. Ouvert aux paysan-nes souhaitant mettre à jour leurs connaissances sur le fonctionnement de la SAFER, le contrôle des structures

Déroulé

JOURNEE 1 - Accéder au foncier agricole : rôle et fonctionnement de la SAFER et du contrôle des structures

Interconnaissance et attentes de chacun.e, cadre et déroulé de la formation

Se repérer dans la nébuleuse du "foncier agricole" : carte mentale des acteurs, instances, notions, documents de référence, démarches...

Rôle, champs d'application du contrôle des structures, demande d'autorisation d'exploiter

Rôle, champs d'intervention de la SAFER, ses outils : notifications de ventes, préemption, appels à candidatures, intermédiation locative (Témoignage d'un délégué SAFER - à confirmer)

JOURNEE 2 - Louer du foncier agricole : le fermage, un statut à comprendre

Interconnaissance et attentes de chacun.e, cadre et déroulé de la formation

Contenus :

- les différents baux ruraux
- obligations du fermier et du propriétaire
- calculer le montant d'un fermage
- cas de résiliation et non renouvellement d'un bail
- cession
- indemnité fin de bail
- droit de préemption du fermier
- recours juridiques

Témoignage d'un bénévole du Comité d'Action Juridique de la Loire

JOURNEE 3 - Construire une stratégie de recherche de foncier

Définir les critères du foncier recherché

Comment accéder au foncier, où rechercher du foncier ?

Comprendre le point de vue d'un propriétaire, d'un paysan-cédant... pour pouvoir nous rejoindre et concrétiser un bail, une transmission-reprise

Comment présenter son projet

Plan d'action individuel

Bilan de la formation

Dates, lieux et intervenants

10 mai 2021

09:30 - 17:30 (7hrs)

Maison des paysans Lieu-dit Le Treuil

42330 CHAMBOEUF

Audrey Bideau, juriste spécialiste du droit rural au

Comité d'Action Juridique Auvergne Rhône-Alpes

Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42

11 mai 2021

09:00 - 17:00 (7hrs)

Maison des paysans Lieu-dit Le Treuil

42330 CHAMBOEUF

Audrey Bideau, juriste spécialiste du droit rural au

Comité d'Action Juridique Auvergne Rhône-Alpes

Elodie Butin, accompagnatrice installation ADDEAR 42

Co-organisateur(s)



Pour l'accès au droit en milieu rural

Financeur(s)



Infos complémentaires



ADDEAR 42

ARDEAR RHÔNE-ALPES

RÉSEAU DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 17/04/2001

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Adhésion à l'ADDEAR (20 € pour les porteurs de projet) + frais pédagogiques (448 €). Nous contacter pour les démarches de prise en charge des frais pédagogiques (CPF/Pôle Emploi/VIVEA...). En l'absence de droit formation, nous contacter

Plus de renseignements

Elodie Butin, accompagnatrice ADDEAR 42

elodie@addear42.fr

ADDEAR Loire

Maison des Paysans

Lieu-dit Le Treuil

42330 CHAMBOEUF

Tel. 04 77 26 45 51

N° d'organisme de formation :

82420117742

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation. / 92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation.

Repas tiré du sac le midi

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ Téléphone _____

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))